



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2016

Le 14 septembre 2016 à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Madame Jacqueline VANBERSEL, Maire.

### Etaient présents :

M. Vereecke, Mme Labarre, M. Beaudoir, Mme Ziegler, M. Berson, Mme Marin, adjoints au Maire, M. Hautot, Mme Krauzé, M. Brébant, M. Mauriéras, M. Gardette (arrivée à 20h40), Mme Tesson, Mme Daninthe, M. Moutinho, M. Chatin, Mme Barbier, M. Rémond, Mme Baillon, conseillers municipaux.

### Etaient absents excusés et représentés :

Mme Charroppin (pouvoir à Mme Labarre)  
M Gardette (pouvoir à Mme le Maire jusqu'à 20h40)  
Melle Balard (pouvoir à M. Vereecke)  
M. Derrien (pouvoir à Mme Baillon)

### Etait absente : Mme Ribeiro-Rego.

\*\*\*

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 heures 30.

Mme Bériza ZIEGLER est désignée secrétaire de séance.

\*\*\*

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame le Maire rappelle l'interdiction, aux élus, d'enregistrer les débats du conseil municipal.

\*\*\*

Projet de pôle médical : à l'issue de la précédente réunion du conseil, des informations inexacts ont circulé au sujet du départ prochain à la retraite du Docteur Vagner. Madame le Maire tient à préciser qu'il est appelé à exercer encore une douzaine d'années.

**Rentrée scolaire** : Madame le Maire tient à féliciter Mme Sénéchal, directrice de l'école élémentaire Camille Claudel qui, lors de la visite des écoles a sensibilisé ses élèves (des grands !) sur les excellentes conditions d'accueil dont ils bénéficient au cours de leur scolarité, grâce aux efforts importants (entre autres financiers) initiés par le Maire et son Conseil Municipal.

Mme Sénéchal présente ses remerciements à Madame le Maire et à M. Vereecke, adjoint « enfance et jeunesse » à partager avec le conseil municipal. Par ailleurs, Madame le Maire a beaucoup apprécié le bon accueil de tous les enseignants au cours de cette rentrée qui semble commencer sous de bons auspices.

\*\*\*

- Après avoir voté par 21 voix pour (dont 4 pouvoirs) et une voix contre (M. Chatin), le conseil municipal approuve successivement les procès-verbaux des séances des 25 mai et 29 juin 2016.

\*\*\*

- Le conseil municipal prend acte des décisions prises par Madame le Maire depuis le 25 mai 2016 en vertu de la délégation reçue pour la signature des marchés publics.

*Arrivée de M. Gardette à 20h40.*

## ENFANCE & JEUNESSE & TRAVAUX

### 1) Construction du restaurant scolaire - Choix du maître d'œuvre - Autorisation pour le dépôt du permis de construire.

- Après avoir voté par 19 voix pour dont (3 pouvoirs) et 3 abstentions (M. Chatin, Mme Baillon et le pouvoir de M. Derrien), le conseil municipal **AUTORISE**, Madame le Maire :
  - ✚ à signer toutes les pièces du marché de maîtrise d'œuvre attribué au Groupement « l'Atelier d'architecture/Hexa Ingénierie SAS » situé à Creil, 8 rue Jessé pour un montant d'horaires de 110 100,00 € HT.
  - ✚ à déposer au nom et pour le compte de la commune de Sainte-Geneviève le permis de construire relatif à la construction du restaurant scolaire et tous les documents afférents à cette opération

## TRAVAUX & URBANISME

### 2) Espace socio-culturel - Autorisation pour le dépôt du permis de construire.

- Après avoir voté par 20 voix pour dont (3 pouvoirs) et 2 contre (M. Chatin, M. Rémond), le conseil municipal **AUTORISE**, Madame le Maire à déposer au nom et pour le compte de la commune de Sainte-Geneviève le permis de construire relatif à la réhabilitation d'anciens locaux industriels en espace socio-culturel.

## *Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,*

### 3) Sente au beurre - Désaffectation d'une partie de l'emprise de cette sente suite à l'enquête publique.

- **ACCEPTE** la désaffectation de la section du chemin rural n°24 dit Sente au Beurre situé entre les parcelles n°222 et 253 pour une contenance de 137 m<sup>2</sup>. Désormais ce terrain fera partie du domaine privé de la commune et pourra ainsi être vendu.

## PERSONNEL

### 4) Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services.

- **ACCEPTE** de créer un emploi fonctionnel de directeur général des services selon les conditions statutaires, à partir du caractère exécutoire de la présente délibération et décide d'accorder la nouvelle bonification fixée par le décret n°2006-951 et le régime indemnitaire attaché aux grades et fonctions de l'agent, cet emploi venant en remplacement du poste de secrétaire général.

### 5) Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe.

- **DÉCIDE** la création à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016 des emplois permanents à temps complet, suivants :
  - ✚ adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe,
  - ✚ adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe,

permettant, au titre de la promotion sociale, l'avancement de grade de Mme Arès et de M. Jean-Luc Mareschal.

### 6) Création d'un emploi d'adjoint technique en contrat d'avenir.

- **DÉCIDE** de créer un emploi d'adjoint technique territorial de deuxième classe en contrat d'avenir pour une durée de travail hebdomadaire de 35 heures,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention à conclure avec l'ANPE et la DDTE ainsi que tous documents se rapportant à cette création.

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### 7) Syndicat d'Electricité de l'Oise (SE 60) - Modification statutaire.

- **ADOPTÉ** les modifications statutaires du SE60 relatives notamment à l'extension des compétences optionnelles (développement des stations GNV ou bio-GNV, optimisation énergétique), à des activités complémentaires et la mise en commun de moyens.

### 8) Ciné rural 60 - Nouvelle convention.

- **APPROUVE** les termes de la nouvelle convention à passer avec l'association Ciné Rural 60, instaurant un nouveau barème de cotisation selon la fréquence des séances de cinéma tous publics (auparavant le montant de la cotisation était unique : 300 € par an).

## COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

- **Enfance & jeunesse** : présentation des effectifs scolaires à la rentrée (voir annexe 1).  
M. Vereecke remercie M. Berson, adjoint, et toute l'équipe des services techniques pour les très nombreux travaux effectués dans les écoles pendant l'été.
- **Concours des villes et villages fleuris** : la commune est classée au 4<sup>ème</sup> rang des communes de la strate 1001 à 5000 habitants. La remise des prix aura lieu le 25 novembre prochain. Félicitations aux jardiniers de la commune !
- **Concours communal de fleurissement** : M. Berson déplore la très faible participation des habitants à ce concours.
- **Opération « Nettoyons la nature »** le samedi 1<sup>er</sup> octobre à 8h30 - RDV à la Mairie.
- « **Opération Brioches** » organisée par l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés en collaboration avec le CCAS - du 6 au 9 octobre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h12.

✍

Fait à Sainte-Geneviève, le 16 septembre 2016.

La Secrétaire,



Bériza ZIEGLER

Le Maire,



Jacqueline VANBERSEL